

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE GLIERES-VAL-DE-BORNE n° Del. 2026-067

L'an deux mille vingt six
Le vingt-quatre juin
A vingt heures

Le Conseil Municipal de la commune Glières-Val-de-Borne, **convoqué le 18 juin 2026** par le Maire de la commune de Glières-Val-de-Borne, Mickaël MAISTRE, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'animation à Entremont 74130 GLIERES-VAL-DE-BORNE, sous la présidence de **M. Mickaël MAISTRE, Maire.**

Présents : M. Mickaël MAISTRE, Mme Hélène PLOUVIER, M. Sébastien BASTHARD-BOGAIN, Mme Sandrine VASSEUR, M. Jérémy BESNEAU, M. Thierry DEBORNES, M. Jérôme LAMBERSEND, Mme Laëtitia BRUNET, Mme Annabelle GOISQUE, Mme Mélanie GROS, Mme Aurélie CHATAIN, M. Benoît PERILLAT-BOITEUX, M. Constan POCHAT-COTTILLOUX, M. Jean-Luc ARCADE, M. Francis MARCHAL, Mme Karen TAPPAZ, M. Christian SERVAGE.

Absents excusés : Mme Isabelle CHARRÉ (pouvoir à M. Thierry DEBORNES), M. Antoine ANGELLOZ-NICOUD (pouvoir à Mme Sandrine VASSEUR), Mme Carole ARVIS-COMBIER (pouvoir à Mme Hélène PLOUVIER), M. Guillaume LE CAR (pouvoir à Mme Laëtitia BRUNET), Mme Odile VIX (pouvoir à Mme Karen TAPPAZ), M. Alexis VIDONNE (pouvoir à M. Jean-Luc ARCADE).

A été nommée secrétaire : Mme Hélène PLOUVIER

Objet de la délibération : Affectation de résultats de l'exercice 2025 sur l'exercice 2026 du budget principal

M. le Maire expose,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 2026-066 du conseil municipal, en date du 24 juin 2026 approuvant le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 du BUDGET PRINCIPAL,

VU la proposition d'affectation des résultats ci-dessous ;

BUDGET PRINCIPAL	RESULTATS
Résultat 2025 FONCTIONNEMENT	337 878,90
Résultat 2025 INVESTISSEMENT	400 196,37
Résultat clôture de l'exercice 2024 FONCTIONNEMENT	277 242,43
Résultat clôture de l'exercice 2024 INVESTISSEMENT	-810 740,39
RESTE A REALISER 2025	0,00
Affectation du résultat de 2025 sur le BS 2026	
Résultat d'investissement (001)	400 196,37

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE GLIERES-VAL-DE-BORNE n° Del. 2026-067

Affectation en réserves (1068)	410 544,02
Résultat de fonctionnement (002)	204 577,31

Il est demandé au conseil municipal après en avoir délibéré :

- **D'APPROUVER** l'affectation des résultats de l'exercice 2025 sur le budget supplémentaire de l'exercice 2026 du BUDGET PRINCIPAL.

Délibération votée à 17 pour et 6 abstentions (M. Jean-Luc ARCADE, M. Francis MARCHAL, Mme Odile VIX, Mme Karen TAPPAZ, M. Alexis VIDONNE, M. Christian SERVAGE).

Le Maire,
Mickaël MAISTRE

La secrétaire de séance,
Hélène PLOUVIER



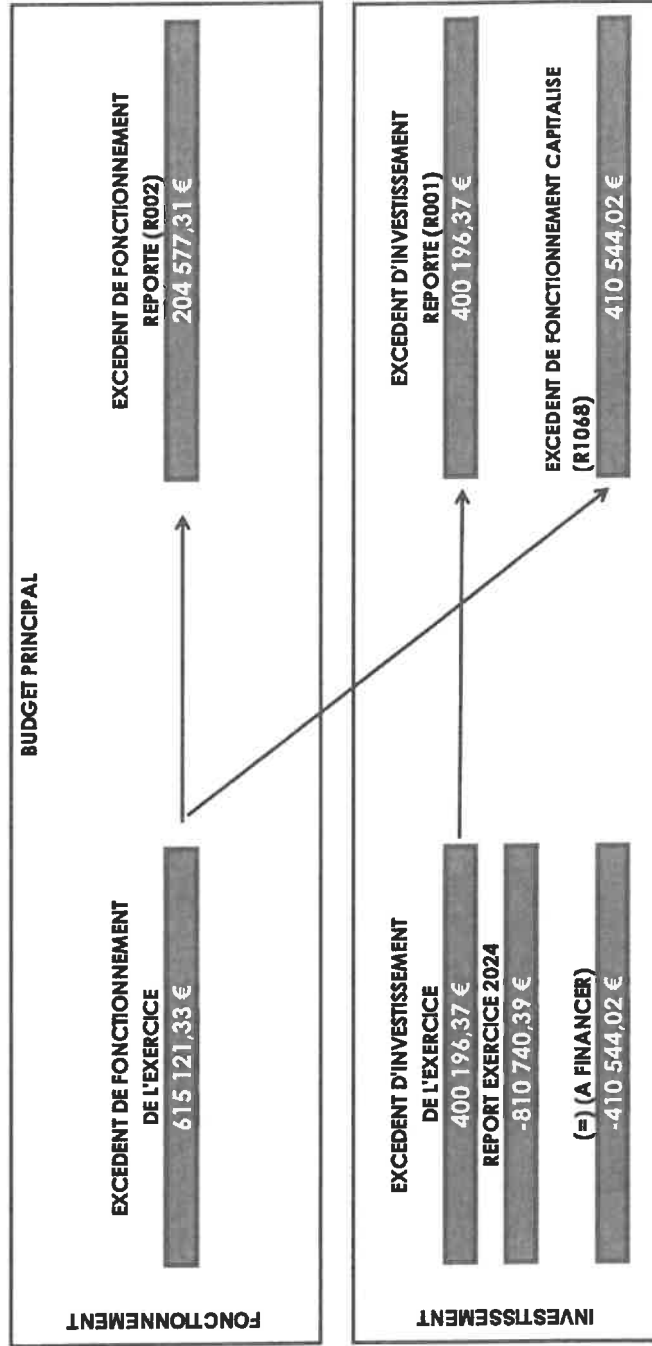
A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Hélène PLOUVIER', written over a circular stamp.



RÉSULTATS

AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 SUR LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2026

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 **BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026**

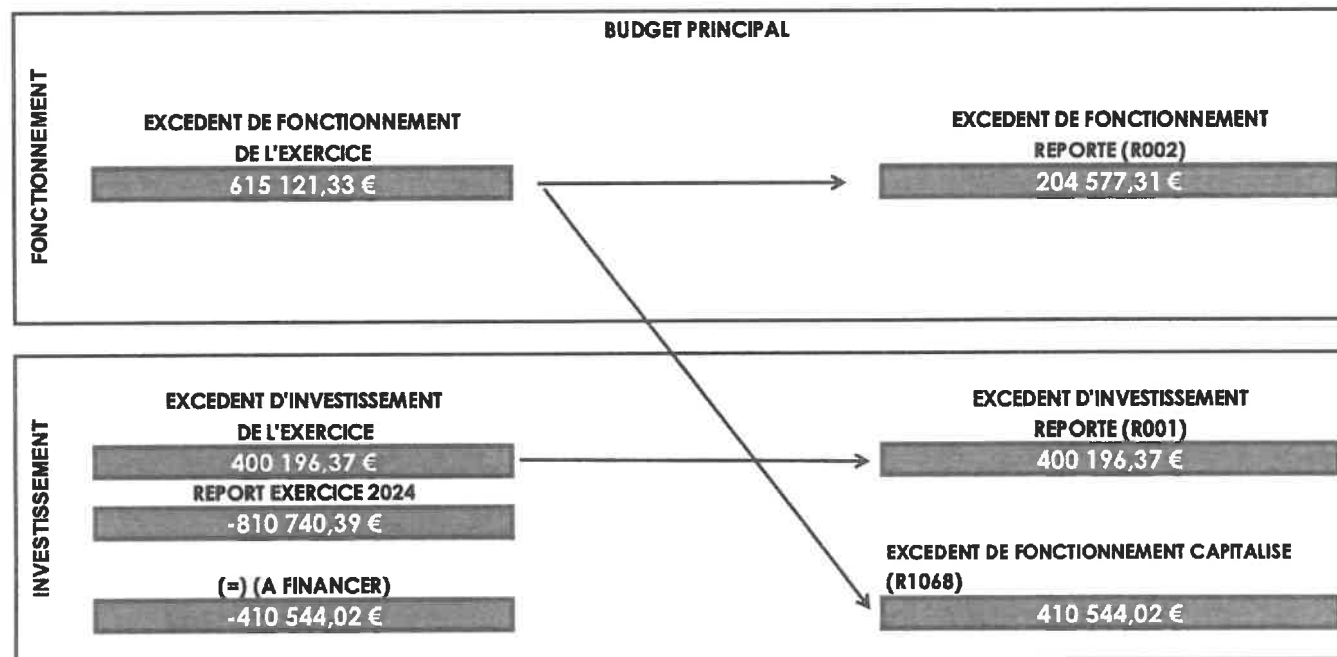


RÉSULTATS

AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 SUR LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2026

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2026



LES RESULTATS
ET LEURS
AFFECTATIONS